



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BD INVEST – Constitution de société

Référence : L028940

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 3 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Avis de constitution Avis est donné de la constitution d'une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : BD INVEST CAPITAL SOCIAL : 980.000 Euros SIEGE : 2-4 avenue du Chêne Vert- 35650 LE RHEU OBJET : l'acquisition, la propriété et la gestion ainsi que la vente de valeurs mobilières, droits sociaux ou autres valeurs mobilières détenus en pleine-propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres, apports, donations, etc.) ; l'acquisition, la propriété et la gestion ainsi que la vente de tous investissements financiers, mobiliers et immobiliers en pleine-propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'apports, de souscriptions ou de donations ; l'acquisition, la propriété et la gestion ainsi que la vente de tous placements bancaires détenus en pleine-propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'apports, de souscriptions ou de donations ; la gestion de trésorerie intragroupe et de portefeuille de titres ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire et susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement. DUREE : 99 années ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées ou transmises, à titre gratuit ou à titre onéreux, y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire, statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés. PRESIDENT : M. Briac DUBOIS, demeurant 12

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

— square du Champ Carré — 35310 BREAL SOUS MONTFORT. La Société sera
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)